

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 51 (1990)

**Artikel:** Étude anthropologique  
**Autor:** Kramar, Christiane  
**Kapitel:** 9: Conservation du matériel anthropologique  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835464>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 9. CONSERVATION DU MATÉRIEL ANTHROPOLOGIQUE

D'une tombe à l'autre, l'état de conservation du matériel anthropologique est très variable: d'excellent, il peut devenir très mauvais. Citons l'exemple des crânes adultes: 63% d'entre eux sont soit des calottes (souvent abîmées) soit des fragments de voûte, de base et de face (celle-ci n'est présente que pour 22% des sujets). Cet état empêche malheureusement d'étudier de manière satisfaisante tous les sujets provenant de cette nécropole et restreint le nombre des comparaisons (scopiques et métriques), non seulement au sein de notre échantillon, mais également entre notre population et d'autres de même période.

Nous voyons quatre causes pouvant expliquer cette situation.

La première découle de la nature du remplissage de certaines cistes: en effet, alors que certaines tombes ne renfermaient que les restes osseux, d'autres ont été envahies et remplies de pierres, de terre, conséquence probable d'infiltration d'eau.

La seconde peut provenir de la présence, ou du passage, de petits animaux (par exemple de rongeurs ou de petits carnassiers) dans les cistes: deux d'entre elles contiennent, en effet, des fragments mandibulaires de renard. On peut se demander s'il y avait d'autres restes laissés de côté par les fouilleurs! Dans ce cas, il pourrait s'agir d'animaux ayant creusé leur terrier dans ces cistes; dans le cas contraire, on peut penser à un dépôt intentionnel des utilisateurs des tombes.

La troisième cause provient de l'utilisation-même de la ciste: lorsque les tombes étaient réutilisées, les squelettes pouvaient être endommagés.

La quatrième est malheureusement plus récente: après leur prélèvement du terrain, les tombes furent transportées puis fouillées en divers lieux. Le chemin détourné qu'ont suivi les squelettes pour parvenir en nos laboratoires a certainement contribué à endommager ces os, souvent fort fragiles.

## 10. DÉMOGRAPHIE

### 10.1. Détermination du sexe des squelettes adultes

#### 10.1.1. Matériel et méthodes

Après avoir séparé les squelettes adultes de l'ensemble de la population, le premier obstacle auquel est confronté le paléoanthropologue est d'en déterminer le sexe; ceci est parfois malaisé et guère satisfaisant, aucune méthode de détermination n'étant actuellement parfaite. Dans ce travail nous avons déterminé le sexe de 28 squelettes adultes (1). Pour ce faire, nous avons, en première approche, appliqué la méthode proposée par Acsádi et Nemeskéri (1970), afin d'unifier nos résultats à ceux des populations de comparaison. Pour conforter certaines déterminations, nous avons approfondi la recherche sur l'os coxal en utilisant les indices de Moeschler (1966) et de Gaillard (1960 & 1961).

La méthode d'Acsádi et Nemeskéri étant bien connue nous ne la présentons pas mais en rappelons certains points: la détermination sexuelle du squelette est basée sur l'observation de 22 caractères sexuels secondaires, auxquels on attribue des valeurs négatives ou positives (de -2 à +2, le plus souvent) selon la féminité ou la masculinité du caractère, c'est-à-dire selon des critères morphologiques ou métriques. Ces 22 caractères sont pris sur quatre parties du squelette: le crâne, la mandibule, le bassin (2) et le fémur.

#### 10.1.2. Résultats et discussion

Les résultats obtenus sont consignés au tableau 1: nous indiquons le degré de sexualisation et le nombre d'observations effectuées pour chaque sujet.

Selon le degré de sexualisation, les 28 adultes se répartissent en 15 femmes (degrés de sexualisation variant de -0.46 à -1.83) et 11 hommes (+0.4 à +1.33); un autre squelette est probablement masculin (le sujet 20 avec un indice de +0.38) et le dernier (sujet 18) de sexe indéterminé. Il pourrait être féminin si l'on tient compte de la négativité du degré de sexualisation (-0.07). Nous étayerons la détermination sexuelle de ces deux squelettes à la fin du présent chapitre.

#### Quelle valeur peut-on donner à ces résultats?

Au sein d'une même population, les os du squelette présentent des caractères morphologiques différents

(1) Ce nombre ne comprend pas les fragments d'os coxaux provenant de la tombe 1 des fouilles de 1965, car ils ne présentent pas assez de caractères observables. Ils peuvent néanmoins être considérés, pour deux d'entre eux, comme probablement féminins.

(2) Pour l'indice cotylo-sciatique nous avons suivi les indications proposées par Sauter et Privat (1954-55).